

EDITORIAL

AVORTEMENT

Laissez-les choisir

David Wagner

30 ans après la dépénalisation partielle de l'avortement, le Planning familial lance une campagne en faveur d'une modernisation de notre législation archaïque. Aux parlementaires de faire preuve de courage politique.

Le temps commençait à se faire long. Il y a presque deux ans, la députée socialiste Lydie Err avait déposé sa proposition de loi visant à dépénaliser l'interruption volontaire de grossesse (IVG) librement consentie. Puis, silence radio. Les socialistes, nous disait-on, ne voulaient pas martyriser davantage les cléricaux, déjà sonnés par les débats sur l'euthanasie. C'est faire preuve d'un peu trop de charité chrétienne à l'égard d'une église et de ses relais politiques qui n'ont pourtant jamais ménagé les femmes.

Mais voilà, à l'heure où les partis politiques entrent en campagne, le Planning familial lance la sienne. Le moment est bien choisi, car la question de l'avortement reste un tabou insoutenable au grand-duché. Certes, une première avancée fut atteinte en 1978, sous la coalition sociale-libérale de Gaston Thorn. Mais elle est loin d'être suffisante : elle dépénalisa l'avortement uniquement sous indication médicale. C'est-à-dire que c'est non la femme enceinte, donc la principale concernée, mais une tierce personne, en l'occurrence le médecin, qui définit si les inconvénients physiques ou psychiques sont suffisants pour pouvoir procéder à une IVG. En d'autres mots : le Luxembourg fait partie de ces quelques pays européens où la législation sur l'avortement est particulièrement rétrograde.

On entend déjà geindre les opposant-e-s à l'avortement : non à la culture de la mort, le fœtus est un enfant dont la vie serait à protéger absolument. Ces derniers ne se posent pas la question de savoir quel sera l'avenir de cet enfant et celui de sa mère, voire de son père, alors que celui-ci n'a pas été désiré. La libéralisation de l'avortement conduirait à une hécatombe foetale, entend-on également. Comme si l'acte d'avorter était considéré comme une brouille par les femmes contraintes de le pratiquer. D'autres en appellent à leur responsabilité. A ceux-là, Danièle Igniti, la présidente du Planning, répond que même responsable, une femme n'est pas une machine. En ef-

fet, quiconque ayant la moindre expérience de la vie affective et sexuelle, ce qui n'est souvent pas le cas des hommes du clergé, sait à quel point les emballements sexuels peuvent annihiler, ne serait-ce que pour un moment plus ou moins court, toute faculté de discernement des plus « responsables » d'entre nous. Il y a des moments où la chair prend le dessus sur l'intellect. C'est la vie et il n'y a aucune raison de s'en flageller.

Mais la question du libre choix ne se limite pas à celle de l'avortement. Aussi le Planning a-t-il raison lorsqu'il revendique également une réforme de l'éducation sexuelle et affective. Tout comme un meilleur accès à la contraception. Par ailleurs, il est étonnant de constater que ce sont souvent celles et ceux qui s'opposent à l'avortement qui sont également défavorables à une éducation sexuelle précoce digne de ce nom. Et vice-versa.

Et quoi que les opposant-e-s à l'avortement disent, pensent ou veulent : les femmes luxembourgeoises ont avorté, avortent et avorteront. Non par plaisir (quelle idée saugrenue !), mais par nécessité. Sauf qu'elles sont actuellement obligées de le faire chez nos voisins plus évolués comme la Belgique, la France ou les Pays-Bas. Ce qui a le désavantage que l'acte n'est pas remboursé et pénalise ainsi les femmes des couches sociales les moins favorisées. Mais il est aussi un secret de Polichinelle que de dire qu'il est possible d'avorter au Luxembourg, sans indication médicale, à condition d'avoir les bonnes relations ou de tomber sur un médecin compréhensif qui interprétera la loi à sa manière. Dans tous les cas de figure, la loi répressive encore en vigueur, si elle ne peut empêcher les avortements, crée une ségrégation sociale parmi les femmes. Ne reste plus qu'à espérer que les député-e-s élu-e-s lors des prochaines élections feront preuve de courage politique, votent la proposition de loi de Lydie Err et laissent gémir dans leur coin les chrétiens-sociaux. Et à la société civile, en particulier les organisations féministes étonnement silencieuses sur le sujet, de faire massivement pression. La lutte recommence.



NEWS

Kinderbetreuung: Qualitätsverlust S. 3

Prévention: Peau neuve p. 4

Greenpeace: Einmal Lagos und zurück S. 5

REGARDS

Biodiversität: Mehr Vielfalt, weniger Armut S. 6

Table ronde zur Nachhaltigkeit:

Wachstum (un)möglich? S. 8

59. Filmfestspiele in Berlin: Auf Bärenjagd S. 10

Kunst & Krise: Sturz ins Chaos S. 14

USA: Yes, we can buy American S. 16